



DOSSIER D'INSCRIPTION OPERATION AMIANTE

LE VENDREDI 14 JUIN 2019
SUR LA DECHETTERIE DE LES VANS

LE SAMEDI 15 JUIN 2019
SUR LA DECHETTERIE DE VALLON PONT D'ARC

Dépôt autorisé uniquement si inscription préalable auprès du SICTOBA

I DECLARATION D'ENGAGEMENT ET DE NON MELANGE

Je soussigné, Mlle/Mme/M.
demande à bénéficier des services mis en place par le SICTOBA pour le dépôt volontaire d'amiante liée en déchetterie.

Je m'engage à respecter :

- Les modalités d'inscription et de dépôt comme défini par le SICTOBA.
- Le règlement intérieur de la déchetterie.



L'inscription est ouverte uniquement aux particuliers résidant sur le territoire du SICTOBA

Une seule demande par foyer et par opération sera acceptée.

Le dépôt maximum autorisé est de 15 plaques ou 10 sacs de 100L de gravats par foyer.

Seuls les déchets amiantés liés et gravats correctement emballés et décrit par vos soins dans la fiche d'information seront acceptés le jour du dépôt.

Le jour du dépôt :

- Pensez à venir accompagner si nécessaire pour le déchargement, le SICTOBA n'intervient pas dans cette phase.
- Munissez-vous de votre pièce d'identité pour la vérification de la liste d'inscription le jour du dépôt.
- Signez la fiche de déclaration de dépôt d'amiante à la déchetterie.

II FICHE D'INFORMATION

OPERATION AMIANTE

**A RENVoyer PAR LA POSTE AVEC LES PIECES JUSTIFICATIVES AVANT LE 12 JUIN 2019 CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI
OU PAR COURRIEL A contact@sictoba.fr**

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

CHOIX DU LIEU DE COLLECTE (cocher la case)

- DECHETTERIE DE LES VANS LE VENDREDI 14 JUIN 2019
 DECHETTERIE DE VALLON PONT D'ARC LE SAMEDI 15 JUIN 2019

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TELEPHONE FIXE : ___/___/___/___/___ PORTABLE : ___/___/___/___/___ *

***Un numéro est obligatoire pour vous contacter pour la prise de rendez-vous du dépôt.**

TYPE DE DECHET AMIANTE	QUANTITE (RAPPEL 15 PLAQUES MAXIMUM)
• TÔLE FIBROCIMENT	=
• JARDINIÈRE	=
• GRAVATS	=
• TUYAUX	=
• AUTRES (DESCRIPTION) :	=

ORIGINE DES DECHETS : (EX : TOITURE, GARAGE, ETC...) :

FAIT A :

LE ___/___/_____

SIGNATURE :

III PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AVANT LE 12 JUIN 2019

- LE DOSSIER D'INSCRIPTION CI-DESSUS DÛMENT REMPLI
- UNE COPIE DE LA PIECE D'IDENTITE
- UNE COPIE DE JUSTIFICATIF DE DOMICILE (FACTURE ELECTRICITE, TELEPHONE,...)

A DEPOSER OU ENVOYER AU :

SICTOBA quartier La Gare 07460 BEAULIEU

Horaires : lundi au jeudi de 08h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 / vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

OU A ENVOYER PAR COURRIEL A : contact@sictoba.fr

Pour tous renseignements complémentaires contacter le SICTOBA: contact@sictoba.fr ou 04.75.39.06.99

COLLECTE RESERVEE UNIQUEMENT AUX PARTICULIERS

NOUS ACCEPTONS LES DECHETS D'AMIANTE LIEE

C'est-à-dire, l'amiante non friable comme l'amiante-ciment, qu'on retrouve dans les canalisations, les jardinières, ou les plaques de toiture en fibrociment.

Nous vous rappelons que l'amiante est un matériau nécessitant de se protéger pour la manipuler.



Ces déchets ne peuvent et ne doivent jamais être déposés en déchetterie avec les gravats car ils nécessitent un traitement d'élimination particulier.



NOUS N'ACCEPTONS PAS LES DECHETS D'AMIANTE LIBRE OU FRIABLE

Par exemple des déchets de type calorifugeage, le flocage, les faux plafonds, les tresses, ou bourrelets et textiles en amiante.

Seules les entreprises titulaires d'un certificat de qualification spécifique peuvent intervenir pour ces types de déchets !

CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'OPERATION AMIANTE

- ÊTRE UN PARTICULIER
- DEPOSER UN DOSSIER D'INSCRIPTION COMPLET AU SICTOBA
- EMBALLER CORRECTEMENT LES DECHETS D'AMIANTE SOUS FORME DE GRAVATS - LES PLAQUES SERONT FILMEES SUR PLACE AU MOMENT DU DEPÔT
- RESPECTER LA QUANTITÉ D'APPORT AUTORISÉ QUI EST DE **15 PLAQUES ou 10 SACS DE 100L DE GRAVATS MAXIMUM PAR FOYER**

Tous les déchets ne respectant pas les conditions citées seront refusés.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 19 NOVEMBRE 2018

CONSEILS ET PRECAUTIONS LORS DE LA MANIPULATION DE L'AMIANTE

- PORTER UN MASQUE (FFP3), UNE COMBINAISON ET DES GANTS
- NE PAS CASSER LES PLAQUES ET LES TUYAUX
- BÂCHER LA REMORQUE LORS DU TRANSPORT



POUR LE DÉCHARGEMENT PENSEZ À VENIR ACCOMPAGNÉ SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR DÉCHARGER.